

Examen de commandant : le combat continue

« *♪ Non ce n'était pas le radeau, de la méduse ce bateau ...* »

Il faut au moins reconnaître aux services de la DGSCGC une formidable capacité à mépriser les acteurs de terrain. Aucun recours gracieux formulés par les exclus de l'examen de commandant n'a abouti, **ne serait-ce qu'à une réponse**. Étant donné que les représentants des personnels membres du jury ont cautionné cette parodie en s'y associant pleinement, probablement pour permettre à quelques-uns de leurs protégés de passer entre les mailles du filet, **les Autonomes sont le seul recours** pour ceux qui sont injustement restés sur le bord de la route.

Nous avons ainsi engagé **une procédure juridique** afin d'obtenir l'abrogation de l'examen de commandant.

Si le gouvernement continue à mépriser les officiers de terrain, le Conseil d'État se chargera de **nous rendre justice** ! Le Collège des Officiers Autonomie se battra sans relâche contre la discrimination et l'infamie, face à ces intouchables d'État cachés dans la Tour d'ivoire du ministère, avec des pseudos partenaires sociaux déguisés représentant leurs intérêts individuels.

Certains ont embrassé une carrière, nous avons épousé notre vocation et nous, nous ne sommes pas à vendre !

Le Collège des Officiers Autonomes s'engage pour vous : Ensemble, construisons notre avenir